

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg-en-Bresse
Canton de St Etienne-du-Bois



MAIRIE DE JASSERON

AUTORISATION PORTANT DESIGNATION DU REFERENT COMMUNAL POUR LA REFORME DE L'APOSTILLE ET DE LA LEGALISATION

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;

Vu l'ordonnance n°2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille ;

Vu le décret n°2021-1205 du 17 septembre 2021 relatif à la légalisation et à l'apostille des actes publics établis par les autorités françaises ;

Considérant la nécessité de désigner un ou des référents communaux pour la mise en œuvre de la réforme de l'apostille et de la légalisation ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Mesdames Marie-Caroline CATTIN, secrétaire de mairie, et Cindy COCHET, assistante administrative, sont désignées en qualité de référentes communales pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

Article 2 :

Les référentes auront pour mission de coordonner la mise en place des procédures relatives à l'apostille et à la légalisation au sein de la collectivité, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et fera l'objet d'une publication selon les modalités habituelles.

Article 4 :

La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Jasseron, cette démarche ayant pour effet de suspendre le délai de recours contentieux ;



– d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin, 69003 Lyon), par courrier ou par voie électronique au moyen de l'application *Télérecours citoyen* accessible depuis le site www.telerecours.fr.



Fait à Jasseron, le 1^{er} avril 2025

Sébastien GOBERT,
Maire

Notifié à Madame Marie-Caroline CATTIN

le 01/04/2025

signature :

Notifié à Madame Cindy COCHET

le 01/04/2025

signature :